

Montréal, le 30 novembre 2016

## Par courriel

Monsieur Edward A. Schwerdt Président et Chef de la direction Northeast Power Coordinating Council (NPCC) 1040 Avenue of the Americas 10<sup>th</sup> Floor New York, NY 10018

Objet: Approbation du plan d'action pour l'année civile 2017 dans le cadre du Programme de surveillance de la conformité et d'application des normes de fiabilité du Québec (PSCAQ)

Monsieur,

Conformément à l'article 6.12 de l'Entente concernant la mise en œuvre du programme de surveillance de la conformité et d'application des normes de fiabilité du Québec (l'Entente) et à l'article 4 du Programme de surveillance de la conformité et d'application des normes de fiabilité du Québec, le NPCC a soumis des versions française et anglaise du plan d'action pour l'année civile 2017 à la Régie le 1<sup>er</sup> novembre 2016. La Régie a proposé des modifications et, par la suite, le NPCC a soumis les versions définitives anglaise et française du plan (le plan) à la Régie le 14 novembre 2016.

La North American Electric Reliability Corporation (NERC) avait soumis au préalable des commentaires au NPCC à l'égard d'une version préliminaire du plan tel que prévu à l'article 6.2 de l'Entente. La Régie considère que le plan intègre les commentaires de manière satisfaisante.

La Régie prend acte de l'attestation du NPCC selon laquelle le plan est nécessaire et suffisant pour la surveillance des normes de fiabilité en vigueur au Québec.

La Régie se dit satisfaite de ce plan et par la présente, la Régie approuve le plan avec une entrée en vigueur au  $1^{er}$  janvier 2017.

La Régie publiera le plan sur son site Internet au plus tard le 7 décembre 2016.

Veuillez agréer, Monsieur, l'expression de nos sentiments distingués.

Diane Jean

c.c.: Toutes les entités visées

Diane Lean

M. Gerald W. Cauley, Président et Chef de la direction (NERC)